



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/trois-associations-deposent-un.html>

Trois associations déposent un recours en annulation contre le Protocole de collaboration relatif à l'enregistrement des MENA

Date de mise en ligne : 11 d 5 mai 2013

- Actualités -

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)



Depuis le 28 janvier 2013, de nouvelles règles régissent la manière dont les personnes se déclarant **mineurs étrangers non accompagnés (MENA)** sur le territoire belges sont enregistrées et identifiées comme telles. Trois administrations, l'Office des Etrangers (OE), Fedasil et le Service des Tutelles (ST), ont accordé leurs violons et accouché d'un **nouveau Protocole de collaboration qui modifie en douce la loi**. Défense des Enfants International - Belgique, la Ligue des droits de l'Homme et le Service Droit des Jeunes dénoncent cette **initiative illégale** qui risque d'**exclure des mineurs**, rendus particulièrement vulnérables par leur trajet d'exil, **de la protection** à laquelle ils ont droit. Elles **requièrent l'annulation** de ce nouveau Protocole.

Retrouvez l'intégralité du communiqué de presse ci-dessous.

CONTACTS PRESSE

Benoît Van Keirsbilck, DEI - Belgique : 0497 42 07 77

Katja Fournier, Service droit des jeunes : 0479 83 53 68 - 02 210 94 91

Marie Charles, Ligue des droits de l'Homme : 02 209 62 83